L'an deux mille vingt cinq, le six novembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Salle fêtes de MOLINET - Rue des Guerrupes - 03510 MOLINET, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 22 octobre 2025.

DÉLIBÉRATION N° DEL2025_101 - FINANCES ATTRIBUTION DU FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT RURAL 2025 (FAIR)

Par délibération n°2018-034 en date du 9 avril 2018, le conseil communautaire a approuvé la création d'un Fonds d'Aide à l'Investissement Rural (FAIR).

Pour mémoire, cet appui financier est matérialisé par l'attribution de fonds de concours au bénéfice des communes de moins de 3 000 habitants. Aussi, lors du vote du budget primitif le 16 décembre 2024, une enveloppe de 300 000 € a été inscrite au titre du FAIR 2025. Une décision modificative est proposée à la présente séance de conseil communautaire pour abonder les crédits inscrits au titre du FAIR.

Il est rappelé que le versement du fonds de concours intervient en une seule fois après délibérations concordantes de la commune et de la Communauté de Communes et transmission d'une copie de l'ordre de service de démarrage des travaux et/ou de devis signé(s).

Une fois l'opération terminée, la commune transmet au Grand Charolais un certificat administratif des dépenses réalisées ainsi que l'état des mandatements visés par le comptable public.

Il est proposé au conseil communautaire de se prononcer sur l'acceptation des fonds de concours figurants dans le tableau joint ci-dessous pour l'année 2025.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5214-16 V,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2018-037 en date du 9 avril 2018 portant création du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural,

Vu la délibération n°2018-037 du 9 avril 2018 portant création du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural modifié par délibération n°2019-089 en date du 26 septembre 2019, par délibération n°2021-118 en date du 27 septembre 2021 et enfin par délibération n°2022-055 en date du 04 juillet 2022,

Vu le règlement d'intervention du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural,

Considérant que des fonds de concours peuvent être versés entre une communauté de communes et ses communes membres après délibérations concordantes adoptées à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés,

Considérant la demande de FAIR de la commune de Palinges, à hauteur de 44 850€, pour l'extension de sa maison de santé,

Considérant la nécessité d'une dérogation exceptionnelle pour répondre à la demande de la commune de Palinges, compte-tenu de la future patientèle potentiellement issue de l'ensemble du territoire du Grand Charolais,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 11 septembre 2025,

Considérant la consultation du Conseil des Maires en date du 13 octobre 2025,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

- D'approuver le versement de fonds de concours comme indiqué ci-après dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural pour 2025 :

Commune	Projet	Montant total des travaux HT prévisionnels	Montant du Fonds de concours versé par la CCLGC
BALLORE	Réfection de voirie, chemin rural et communal	14 334,50 €	1 433 €
BARON	Rénovation de la cuisine de la salle des fêtes	44 592,55 €	4 459 €
BEAUBERY	Mur de soutènement du parking du cimetière	15 434,00 €	1 543 €
CHANGY	Étude préalable à la rénovation de l'ouvrage d'art franchissant l'Arconce	33 000,00 €	3 300 €
CHAROLLES	Aménagement de la place Baudinot	346 895,00 €	25 000 €
CHASSENARD	Acquisition d'un nouveau tracteur pour l'entretien des abords voiries (voies communales ou rurales)	74 000,00 €	7 400 €
COULANGES	Restauration intérieure de l'église Saint Révérie	112 946,44 €	11 294 €
FONTENAY	Dissimulation des réseaux de communication à "La Défriche"	11 929,50 €	1 193 €
GRANDVAUX	Travaux de voirie route de Refoin	5 854,69 €	1 000 €

Commune	Projet	Montant total des travaux HT prévisionnels	Montant du Fonds de concours versé par la CCLGC
HAUTEFOND	Réfection de la salle d'animation rurale (peintures, boiseries, aménagement coin bar, installation climatisation réversible.	91 777,02 €	9 178 €
HOPITAL LE MERCIER	Étude de requalification de la friche à venir	25 000 €	2 500 €
LA MOTTE SAINT JEAN	Réfection de la toiture et du sol de la garderie périscolaire	58 413,92 €	5 841 €
LE ROUSSET MARIZY	Aménagement et valorisation des abords de l'étang du Rousset qui ANNULE ET REMPLACE LE DOSSIER 2018	112 531,93 €	11 253 €
LES GUERREAUX	Aménagement des espaces publics autour de l'église et des salles communales	17 350,00 €	1 735 €
MARCILLY LA GUEURCE	Aménagement du cimetière avec un colombarium et un jardin du souvenir + enrobé pour l'entrée principale du cimetière.	12 647,00 €	1 265 €
MARTIGNY LE COMTE	Réfection de voies communales : impasse du Beusselot, impasse de la Chappe, chemin du Grand pré, Impasse des Selliers	31 788,60 €	3 179 €
MOLINET	Travaux d'enfouissement des réseaux + remplacement des luminaires RD779	354 390,00 €	25 000 €
MORNAY	Réfection de la voirie communale Chemin de Villorbaine, Chemin Les Viaudets, Chemin de l'Etang Tarillon	9 751,46 €	1 000 €
NOCHIZE	Transformation du garage en local à archives + construction d'un appentis accolé au bâtiment pour stationner le véhicule. En attente de devis	8 475,83 €	1 000 €
OUDRY	Rénovation de l'église : peintures vitrages, tommettes de la tribune, planchers, cache-soupirail	19 879,32 €	1 988 €
OZOLLES	Réhabilitation du logement communal	37 922,73 €	3 792 €
PALINGES	Extension du bâtiment du cabinet médical : construction de 172m² avec 4 salles de consultation, salle d'attente, WC PMR, locaux techniques et chaufferie - Montant accordé par dérogation au règlement d'intervention	448 535,00 €	44 850 €

Commune	Projet	Montant total des travaux HT prévisionnels	Montant du Fonds de concours versé par la CCLGC
POISSON	Construction d'une maison d'assistants maternels (MAM) sur un terrain communal	475 430,42 €	25 000 €
PRIZY	Changement des grilles et du portail d'accès au jardin de l'église	5 652,66 €	1 000 €
ST AGNAN	Travaux dans le logement communal "La Cure" : démolition, dallage, plomberie, sanitaire, carrelage	33 885,00 €	3 389 €
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	Remplacement de 2 ventilo- convecteurs à la salle des fêtes	5 410,48 €	1 000 €
ST BONNET DE JOUX	Rénovation du stade municipal : réhabilitation et agrandissement, éclairage leds	149 423,00 €	14 942 €
ST BONNET DE VIEILLE VIGNE	Réhabilitation du chemin au lieu-dit Vieille Vigne en concassé 0/80 compacté	8 820,05 €	1 000 €
ST JULIEN DE CIVRY	Réhabilitation du logement communal au-dessus du salon de coiffure	64 881,11 €	6 488 €
ST LEGER LES PARAY	Acquisition d'une débroussailleuse	20 500,00 €	2 050€
ST VINCENT DE BRAGNY	Travaux de voirie Chemin de l'étang de la Thérèse + Chemin Les Gourreaux	13 833,45 €	1 383 €
ST YAN	Rénovation énergétique du groupe scolaire phase 2	535 049,00 €	25 000 €
SUIN	Réhabilitation du gîte de groupe communal	278 902,66 €	25 000 €
VARENNE-SAINT-GERMAIN	Remplacement d'huisseries dans le logement communal et la salle des fêtes	10 367,21 €	1 037 €
VAUDEBARRIER	Changement de la chaudière du logement communal	2 700,00 €	1 000 €
VENDENESSE LES CHAROLLES	Réhabilitation de 2 logements	350 547,39 €	25 000 €
VIRY	Aménagement de l'entrée de la mairie pour accessibilité PMR	49 979,46 €	4 998 €

Commune	Projet	Montant total des travaux HT prévisionnels	Montant du Fonds de concours versé par la CCLGC
VITRY EN CHAROLLAIS	Ecole numérique : acquisition de 2 caissons mobiles comprenant 10 ordinateurs portables + 1 ordinateur fixe et la reprise du réseau internet	10 682,70 €	1 068 €
VOLESVRES	Mise aux normes accessibilité et sécurité d'une salle communale	326 882,38 €	25 000 €
	TOTAL	4 230 396,46 €	333 558 €

⁻ D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

ID: 071-200071884-20251106-DEL2025_101-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74 Secrétariat de séance assuré par : Myriam PEJOUX

Membres présents à la séance : 46 Votants : 60

Délégués Communautaires Présents:

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Louis ACCARY, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Paul DUMONTET, Bernard BERNIGAUD, Roger DURAND, ÉRIC NAGRAL, Nicole GEORGES, Frédéric ALEVEQUE, Martine DESPLANS, Lolita RODRIGUEZ, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Éric BRAZ, Elodie HENRY, Patrice MAILLY, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

Délégués ayant donné pouvoir :

Catherine CLERGUÉ à André ACCARY, Elisabeth PONSOT à Gérald GORDAT, Thierry AUCLAIR à Anne DEGRANGE, Annie BOISSARD à Anne-Thérèse BLANCHARD, Thierry DESJOURS à Chantal CHAPPUIS, Gérard DUCHET à Jean-Bernard DESCHAMPS, Marie-Agnès FORGEAT à Lolita RODRIGUEZ, Cédric FRADET à Nathalie COQUELIN, Gérard LALLEMENT à Jacky COMTE, Aurore PERRIER à Patrick BOUILLON, Edith TERRIER à Pierre BERTHIER, Emmanuel REY à Christian LAROCHE, Jean-Marc NESME à Gilles PERRETTE, Bernard PLET à Myriam PEJOUX

<u>Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :</u>

David BÊME, Céline BIJON, Franck BASSET, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Stéphane JOURNET, Daniel MELIN, Nathalie LELIEVRE, Béatrice LECONTE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, Patrick PAGÈS, Marc TABOULOT, Jean-Claude MICHEL

Ont signé au registre les membres présents Fait et délibéré en séance, le 6 novembre 2025 Pour extrait conforme

> Gérald GORDAT Président du Grand Charolais